

MAIRIE DE SAUVAGNON

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 29 mars 2013

« 1 % d'augmentation »

Etaient présents : M. Jean-Pierre PEYS, Maire

Mmes ARRIBES, BAREILLE, CAPELA, LACROIX, LAPLACE-NOBLE, LOUSTAU, MARTIN, MORIZOT, PECOT, PETEL, VIAUD.

MM. BALLYET, CAZENAVE, DUFOUR, LACOSTE, LATAPIE-BRIAN, PEYROULET B., PEYROULET J.M., PROVENCE, VASSILEFF.

Etait absent ayant donné une procuration :

Etait absent excusé : M. YANNOVITCH

Mlle Perrine PECOT est nommée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 18 h par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

I - BUDGET PRIMITIF 2013 :

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2013 :

*** Section de Fonctionnement**

Le budget 2013 s'équilibre à 2 713 846,37 €

*** Postes principaux de dépenses :**

- charges à caractère général :	727 980,00 €
- charges de personnel :	988 500,00 €
- charges financières :	108 452,35 €
- virement à la section investissement :	600 091,70 €

*** Postes principaux en recettes :**

- excédent reporté :	160 821,37 €
- impôts et taxes :	1 599 644,00 €
- dotations et participations :	422 940,00 €

Monsieur le Maire propose ensuite de fixer les taux d'imposition avec 1 % d'augmentation :

Taxes	Taux Votés 2012	Taux Votés 2013	Bases 2013	Produits 2013 en €
T.H.	12,78 %	12,91 %	4 176 000	539 122
F.B.	11,75 %	11,87 %	3 108 000	368 920
F.N.B.	43,05 %	43,48 %	44 900	19 523
				927 565

* **Section d'Investissement**

Le budget s'équilibre à hauteur de 1 938 893,46 € avec la finition des projets en cours :

- Extension du local technique et achat de véhicules
- Continuité des programmes voirie, lotissements, forêt...
- Rénovation du Groupe Scolaire

II - DIVERS :

° Habitat : Une demande d'agrément est adressée au Préfet de Région pour que les communes membres de la Communauté de Communes du Luy de Béarn puissent bénéficier du dispositif d'aide à l'investissement locatif intermédiaire prévu à l'article 199 novocies du Code Général des Impôts.

° Mme MARTIN Suzanne est élue déléguée titulaire à la Communauté de Communes du Luy de Béarn.

° Commission d'aménagement foncier : tous les propriétaires vont être reçus afin d'enregistrer leurs vœux. Le projet technique sera ensuite élaboré.

° SIECTOM : le taux d'ordures ménagères va baisser pour être fixé à 10 %. A compter du 1^{er} juin, le tri sélectif se fera tous les 15 jours dans des containers. Le retrait se fera au centre technique les jours suivants :

- Lundi 13 mai de 7 h 45 à 19 h
- Mercredi 15 mai de 7 h 45 à 18 h
- Samedi 25 mai de 8 h à 18 h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

Fait à SAUVAGNON, le 12 avril 2013

Le Maire,
Jean-Pierre PEYS